

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 2000/82 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PAYEUR DE CORSE

SEANCE DU 29 JUIN 2000

L'An deux mille, et le vingt-neuf juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALFONSI Nicolas, BONACCORSI Jean-Claude, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CECCALDI Pierre-Philippe, CHIARELLI Joseph, CICCADA Vincent, CROCE Laurent, FELICIAGGI Robert, FILIPPI César, GIACOBBI Paul, GRISONI Marie-Thérèse, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Paul-Antoine, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, MURACCIOLI Martin, PIERI Pierre-Timothée, PIETRI Don Pierre, RENUCCI Simon, de ROCCA SERRA Camille, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TOMA Jean-Toussaint.

ETAIENTS ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANTONA Joseph à M. BONACCORSI Jean-Claude
M. COLONNA Jean-Charles à M. JALPI Jean
M. FERRANDI Jules-Laurent à M. GIACOBBI Paul
Mme GUERRINI Simone à Mme GRISONI Marie-Thérèse
M. MOTRONI Jean à M. CROCE Laurent
M. PATRIARCHE Paul à M. ROSSI José
M. VINCIGUERRA Marie-Jean à Mme MATTEI-FAZI Joselyne
M. ZUCCARELLI Émile à M. ALFONSI Nicolas

ETAIENT ABSENTS : MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, CHAUBON Pierre, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GERONIMI Jean-Valère, LANTIERI Jean-Baptiste, LUCIANI Toussaint, MOSCONI François, QUASTANA Paul, SINDALI Antoine, TIBERI François

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,



- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la Commission des Finances présenté par M. Jean-Claude BONACCORSI,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :


APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 1999 établi par le Payeur de Corse, lequel est en parfaite concordance avec le compte administratif présenté par le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse.

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 29 juin 2000

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée


Serge TOMI

Le Président de l'Assemblée de Corse,


José ROSSI

PAIERIE REGIONALE DE CORSE

COMPTÉ DE GESTION DE L'EXERCICE 1999

BALANCE GENERALE

13

PAIERIE REGIONALE CORSE
 PAIERIE REGIONALE
 N° INSEE 232000018
 REGION DE CORSE
 BUDGET PRINCIPAL

GESTION : 1999

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES			
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	1372807 900,13	2242881 089,33	3615688 989,46
TITRES DE RECETTES EMIS	885229 243,31	2190110 901,36	3075340 144,67
REDUCTIONS DE TITRES	8907 000,00	5021 979,23	13928 979,23
RECETTES NETTES	876322 243,31	2185088 922,13	3061411 165,44
DEPENSES			
AUTORISATIONS BUDGETAIRES TOTALES	1372807 900,13	2242881 089,33	3615688 989,46
MANDATS EMIS	894462 185,23	2091302 040,01	2985764 225,24
ANNULLATIONS DE MANDATS		8707 000,00	8707 000,00
DEPENSES NETTES	894462 185,23	2082595 040,01	2977057 225,24
RESULTATS DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		102493 882,12	84353 940,20
DEFICIT	18139 941,92		

72